

**Cécile Dumas**

*Conseillère municipale*

10, avenue Pasteur

06600 Antibes

[cedumas06@gmail.com](mailto:cedumas06@gmail.com)

06 84 61 16 15

A Antibes, le 16 avril 2020

A Monsieur Jean Leonetti,  
Maire d'Antibes Juan-les-Pins

Monsieur le Maire,

Je souhaiterais, par ce courrier, vous faire part de mon inquiétude au sujet du plan de « déconfinement » et des questionnements qu'il engendre en particulier au sujet des ouvertures « progressives » des crèches et des écoles.

J'ai le sentiment que le discours sanitaire se fissure en nous faisant croire qu'il serait possible d'ouvrir les écoles et les crèches alors que l'on nous explique que les restaurants, théâtre, lieux accueillants du public restent interdits d'ouverture. Nous connaissons tous l'impossibilité pour de jeunes enfants de tenir la distanciation sociale et les gestes « barrière » lorsqu'ils sont en groupe. Alors comment faire ?

Nous avons, tous, envie de sortir du confinement qui a un coût économique, social, psychologique très important pour beaucoup d'entre nous mais nous ne pouvons pas le faire à n'importe quel prix. Il faut donc préparer cette étape du 11 mai tout en étant conscient de toutes ses contradictions.

Comme tout le monde le demande à l'Etat, les habitantes et les habitants d'Antibes, les élus ont besoin de transparence, de dialogue et de confrontation d'idées pour préparer cette échéance dans notre ville. Par exemple, le port et la distribution de masques, les tests, l'ouverture des crèches, des écoles, ouverture de la restauration scolaire... dans quelles conditions, avec quelles garanties ? Les idées, les propositions, les connaissances doivent pouvoir être exposées.

Ainsi, il me semble qu'il serait souhaitable de réunir les élus de la ville d'Antibes, les représentants des salariés des crèches et des écoles, des représentants des enseignants, des représentants des parents d'élèves et peut-être des médecins scolaires évidemment en respectant les règles sanitaires que la situation nous impose. La démocratie doit continuer à vivre, et elle passe par de la transparence, de l'information, de la consultation et du débat avec les élus, des représentants des salariés et peut-être d'autres « corps intermédiaires ».

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, monsieur le Maire, mes sincères salutations.

Cécile Dumas

